

Sauver l'Espoir

Lors de la dernière NAO, la Direction a mis les organisations syndicales dans la position inconfortable de choisir entre un « pas grand-chose » et un « presque-rien ». En refusant ce « pas grand-chose » nous luttons contre l'enterrement durable des augmentations générales à Lectra.

La Cfdt n'a pas signé l'accord issu de la Négociation Annuelle Obligatoire 2026 proposé par la Direction :

- 500€ d'augmentation brut annuel pour les salariés touchant moins de 50k€.
- Ouvrir jusqu'à fin décembre l'usage des 4 semaines de congés payés, demande dont nous étions pourtant à l'initiative.

En l'absence d'accord, la Direction vous a informé de son intention de n'accorder que 450€ aux salariés touchant moins de 44k€ et de maintenir inchangée à fin novembre la période de prise des congés d'été.

La proposition de 500€ soumise à la signature concerne 325 personnes pour un coût de 162k€, la proposition alternative de 450€ concerne 200 personnes pour un coût de 90k€.

En ne signant pas, la Cfdt écarte 125 personnes d'une augmentation générale. Elle diminue de 50€ annuel le montant de cette augmentation et prive les salariés de la possibilité de décaler à la fin de l'année les 4 semaines des congés payés.



Pourquoi diable la Cfdt a-t-elle (encore) choisi la moins bonne des options ?



C'est en conscience que nous faisons le choix de ne pas signer l'accord.

Nous refusons d'acter la nouvelle politique salariale de Lectra qui ne compenserait plus l'inflation pour la grande majorité de ses salariés.
Nous refusons d'acter l'exclusion de 300 à 400 personnes qui étaient jusqu'alors concernées par les augmentations générales et que la Direction ne souhaite désormais plus intégrer.



Le cash-flow est ce qui reste à l'entreprise du chiffre d'affaires, après avoir payé ses charges d'exploitation et investissements. 54 millions représente une somme de 18.600 euros pour chacun des 2.900 salariés du groupe

Parcourant plus de 20 ans d'archives, seuls deux moments sont marqués par une absence d'augmentation générale à Lectra.

➤ En 2009 et 2010, lors de la crise financière qui suivit la chute de la banque américaine Lehman Brothers. Le chiffre d'affaires de Lectra avait chuté de 23%, le déficit avait atteint 3 millions d'euros. L'ensemble des salaires avaient été gelés.

➤ En 2024, les salaires avaient été gelés, sauf pour les 120 plus bas. Nous étions alors déchirés entre les arguments de la Direction qui disait devoir faire face à deux profit warnings, et des données financières malgré tout très bonnes : 33M€ de bénéfices, un cash-flow de 42M€, un ratio de sécurité à 90%. La perspective d'obtenir une rallonge en juin de la même année nous poussait à signer la proposition. Rien n'est venu ensuite...

Voilà pour l'histoire récente de Lectra. Même l'année 2021, marquée par la crise du Covid et une inflation quasi nulle, avait donné lieu à une augmentation générale de 360€ pour tous les salaires inférieurs à 65k€ annuel (85% des salariés d'alors).

NON, 2025 n'est pas une année qui justifie de nouveaux gels de salaire. Pas de profit warning, pas de crise financière, pas une énième excuse. 2025 c'est 26M€ de bénéfice, 54M€ de cash-flow*, 96% de ratio de sécurité...

De la même manière que le tarif de nos produits est augmenté du montant de l'inflation (l'inflation ne leur fait pas perdre de valeur du point de vue de Lectra), l'inflation devrait être compensée pour les salariés (la valeur des salariés ne baisse pas du montant de l'inflation). Ne pas le faire c'est nier la valeur de ses salariés.

En refusant cet accord, la Cfdt vous donne le pouvoir de dire « NON » à votre tour. Utilisez ce pouvoir pour donner à vos représentants la force de négocier le meilleur, pas le « moins pire ».

Sauvons l'espoir !